

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limit.
3 mois 6 mois 1 an
25 fr. 40 fr. 70 fr.

JOURNAL DU LOT
ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT - Paraissant les Mercredi, Vendredi & Dimanche

TELEPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50c

Administration
CAHORS - I, Rue des Capucins, I - CAHORS

Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction

Directeur : A. COUESLANT

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES...
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)...
RECLAMES 3e page

1 fr. 90
2 fr. 25
3 fr. 50
6 fr. 50c



Occupons-nous du nôtre ! INFORMATIONS

Bien des gens croyaient en 1939 à une guerre courte et limitée. Mais c'est en vain qu'on essaye de faire à la guerre sa part. Il n'est besoin que de lui donner naissance, ensuite elle s'engendre d'elle-même.

Elle a déjà dévoré tout le continent européen ; elle s'étend à présent des glaces polaires aux sables brillants d'Afrique et voilà qu'elle gagne ces terres d'Asie, où tout semble prêt et rassemblé pour favoriser la propagation de l'incendie, de sorte qu'aucun peuple désormais, si lointain et si ignoré que soit son territoire, ne peut se croire à l'abri du fléau dévastateur. Quelqu'un voudrait-il jurer aujourd'hui que le déluge de feu et de sang ne couvrira pas bientôt la planète entière ?

D'aussi inexplicables horreurs déconcertent l'esprit et naissent le cœur. Tout se passe comme si cet affreux et dérisoire spectacle de la race humaine acharnée à s'entre-détruire était une distraction qu'un Dieu jaloux voudrait s'offrir.

On est comme assommé par les événements et en même temps stupéfait que des bipèdes, en somme aussi faibles que sont les hommes, puissent déployer contre eux-mêmes une telle puissance de mal. Car lorsqu'ils se plaignent des forces méchantes de la Nature, ils oublient qu'il n'existe pas dans la création de fléau plus cruel à l'humanité que l'humanité elle-même. Devant l'ampleur immense que prend la guerre et quand on se rappelle les misérables pygmées qui l'ont déchaînée, on reste abasourdi que de si petits hommes puissent causer de si grands maux !

Et maintenant, que va-t-il advenir de cette énorme Russie, qui nous a si lâchement abandonnés en 1917 après nous avoir appelés à son secours en 1914, de cette Russie par qui, incorrigibles jobards, nous nous sommes laissés si ridiculement bernés jusqu'au 23 août 1939, où elle prit décidément parti pour ceux contre qui elle avait tant contribué à nous lancer ! En voilà une en tout cas qui ne méritera ni pleurs ni regrets, ni fleurs ni couronnes ! Qu'adviendra-t-il aussi de ce Staline, satrape en casquette et en bourgeoise, surnommé et féroce, qui avait si bien organisé chez nous le parti à la fois de la guerre et de la trahison ? Depuis deux ans, après avoir fait un riche butin dans le sang des autres, il se tenait à l'écart comme une redoutable énigme, attendant la fin des conflits pour installer sur les nations épuisées sa répugnante dictature !

Eh ! bien, écoutez, j'aurais presque envie d'écrire que tout cela ne nous regarde pas ! Qu'en tout cas, nous devons nous garder de faire autre chose que de regarder. Tenons soigneusement la France hors de ce cataclysme universel.

C'est une habitude à prendre que de ne plus nous mêler des affaires du monde ! Il y a de la besogne chez nous ! Un grand et urgent travail que personne ne fera à notre place et qui vaut d'absorber toutes nos facultés et tous nos instants. Le relèvement de la France ne peut être l'œuvre que des Français et ne résultera que des efforts patients et bien coordonnés de tous les citoyens. Travail obscur, héroïsme sans fracas et sans fanfare dont la peine est pour nous et dont le profit sera pour nos successeurs.

C'est bien la première fois qu'il se fera dans le monde de grandes ou de terribles choses sans que la France y soit mêlée au premier rang. Nous n'avons plus les moyens de produire au dehors des forces qui seront juste suffisantes pour nous empêcher de mourir. On se passera de nous !

Pour le reste, on va voir à l'œuvre ce que vaut cette armée prolétarienne que l'on nous a tant vantée ! On va voir à l'épreuve ce que vaut cet incomparable régime soviétique, le chef-d'œuvre du monde ! Peut-être saura-t-on bientôt la part qu'il faut faire dans ces événements aux intrigues des Britanniques ! Autant de questions auxquelles les événements répondront.

Laissons-leur ce soin ! Laissons la Russie à son destin et occupons-nous du nôtre.

Emile LAPORTE.

JEUNES GENS DE 18 à 25 ANS

L'ARMEE D'AFRIQUE EST PRETE A REMPLIR SA MISSION... PROCLAME LE GENERAL WEYGAND.

Devant les 15.000 Légionnaires de Casablanca, rassemblés pour le premier rassemblement, le général Weygand avait rendu un vibrant hommage aux soldats français qui défendent actuellement en Syrie l'honneur du drapeau. Il a déclaré ensuite : « L'armée d'Afrique est prête à remplir sa mission avec le même courage et la même abnégation. »

« Si les circonstances demandent que l'Empire français soit défendu dans sa chair africaine, digne de son glorieux passé, elle passera en elle l'expérience de ceux qui ont combattu en France et la ferveur de ceux qui attendent leur tour pour le sacrifice. »

En Syrie Nos forces poursuivent leur magnifique résistance dans tous les secteurs. Dans le secteur d'ouest, les colonnes australiennes, pour protéger leur flanc est, ont entrepris depuis plusieurs jours des actions offensives autour de Jezzine. Ces actions, qui ont pris la forme de corps-à-corps acharnés, ont été repoussées par nos troupes.

Collaboration économique franco-allemande Un accord vient d'être conclu entre les usines françaises et allemandes construisant des machines-outils, afin d'établir un plan commun pour accroître la production.

Les frais d'occupation des troupes allemandes Le Journal Officiel a publié une loi approuvant une nouvelle convention conclue entre le ministre des Finances et le gouverneur de la Banque de France. Cette convention porte de 108 milliards à 118 milliards de francs le montant des avances provisoires, sans intérêt, que la Banque s'est engagée à consentir à l'Etat en vue d'assurer le paiement des frais d'entretien des troupes allemandes d'occupation.

L'Espagne et le conflit germano-russe Interrogé au cours d'une conférence de presse sur ce qu'il pourrait y avoir de vrai dans les bruits relatifs à l'envoi d'un corps expéditionnaire espagnol contre la Russie, M. Jimenez de Sandoval, chef du Cabinet diplomatique, a déclaré : « Je ne suis pas autorisé à répondre sur ce point. »

La Turquie entend rester neutre On confirme, à la Wilhelmstrasse, une nouvelle offre de paix d'Ankara, selon laquelle la Turquie conserverait sa neutralité dans le conflit germano-soviétique.

La Slovaquie contre l'U.R.S.S. Le Président de la République slovaque, le Docteur Tisso, a adressé une proclamation au peuple slovaque dans laquelle il annonce que l'armée slovaque a franchi les frontières de la Slovaquie pour se joindre aux troupes allemandes dans la lutte contre la Russie soviétique.

Le Serment de la Légion à Toulouse

22 juin 1941. — Combien je bénis le hasard qui me plaça ma fenêtre sur la place du Capitole ou se déroula l'instant, une inoubliable et grandiose cérémonie sous la présidence du Général Laure, représentant du Maréchal. Depuis hier, par la baie de mon troisième étage ouverte, j'ai assisté aux travaux de décoration qu'accomplissaient les ouvriers sous un soleil de plomb. Des banderoles tricolores se balançaient autour de la place ; au milieu, un mât très haut, au bout duquel flottait le Drapeau Français. La façade artistique et rosée du vieux Capitole est elle aussi généreusement pavée, ainsi que toutes les façades. Les magasins ont rivalisé de gaieté pour avoir les trois couleurs à leurs étalages variés. Rue Alsace-Lorraine, un portrait du Maréchal, grandeur nature, sourit aux passants. Toulouse a vraiment un grand air de fête patriotique.

Dimanche trois heures : la sonnerie des clairons retentit, je m'installe et recueille pour le Quercy des impressions sur le vif. La musique militaire se tient, impeccable, devant le Capitole, côté opposé au théâtre. Les Légionnaires de la Haute-Garonne vont venir se ranger tous sur la place. Chaque section défile au coin de la rue Résumat, fait le tour au pas cadencé, rythmé par la musique entraînant. A chaque nouveau défilé, applaudissements par la foule des spectateurs que retient un cordon d'agents de la Police d'Etat, au casque colonial blanc, adéquat sous le soleil ardent. Le service d'ordre est parfait, le public en-

CHRONIQUE DU LOT

Pour le REBOISEMENT du Quercy

L'organisation forestière. Devons-nous aller vers une nouvelle crise du bois

Que chacun des lecteurs du Journal du Lot fasse le décompte de la quantité de charbon de bois que demande le seul entretien des gazogènes qu'il voit circuler autour de lui, et dont l'heureuse utilisation vient suppléer à la pénurie d'essence d'importation. La question des gazogènes eût dû être au point depuis de longues années.

Déjà, voici trois ans, sur l'initiative de mon ami, M. Camilli, Président de l'Automobile-Club du Midi, héros de la guerre 1914-1918, actuellement prisonnier après une conduite une fois de plus valeureuse, j'avais entrepris dans le Journal Midi-Auto-Moto, une campagne qui ne fut pas sans échos. Les renseignements affluèrent. Elles n'eurent pas de suite pratique, devant l'indifférence des constructeurs à mettre au point des procédés simples de gazogènes, dont l'application eût fatalement constitué une concurrence pour le grand trust international des pétroles.

La défaite est venue, il a bien fallu utiliser un moyen de transport, que chacun s'était ingénié à ne pas vouloir perfectionner, malgré les efforts des Automobiles-Clubs de la région, des Eaux et Forêts, un instant des Services de l'armée, malgré le haut avis donné à ce sujet bien avant 1939 par M. le Maréchal Pétain en personne.

Par leur nombre, par leurs dispositifs souvent rudimentaires, les gazogènes consomment une quantité de charbon de bois dont il faut savoir envisager l'importance. Dans le Lot, en ce moment, on coupe, on taille, on brûle plus que jamais ; on s'achemine vers un nouveau désastre économique et social, si une politique de reboisement à grande échelle n'est pas instaurée dès cet automne.

La crise actuelle des produits du bois nous montre qu'il faut ménager l'avenir. Reboiser est donc indispensable, et reboiser le Lot est une nécessité vitale car sa population, nous l'avons déjà dit — mais c'est un élément d'appréciation à rappeler sans cesse — a diminué de moitié en soixante ans.

La surface des terres cultivées s'est restreinte dans des proportions anormales ; parallèlement, le cheptel, évidemment, a lui aussi baissé. La vigne — pour ne citer qu'un seul exemple — occupait vers 1880 environ trois fois la surface qu'elle couvre actuellement et, sur les 50.000 hectares d'alors, il n'en est guère resté à l'état de vignobles, car ceux-ci ont émigré dans les vallées et l'ancien vignoble est devenu pierraille.

Le nombre des moutons, pourtant adaptés à la vie rude du Causse, s'est réduit d'un tiers durant la même période et n'atteint plus que 210.000 têtes aujourd'hui. Le reboisement consisterait donc tout simplement dans le Lot à utiliser des terrains perdus, lesquels s'appauvrissent de plus en plus. Il ne s'agit pas, pour le reboisement, de soustraire à l'agriculture ou à l'élevage des terres dont ils ont besoin.

Considérons les emplacements qui étaient autrefois occupés par des vignes. Ils sont presque tous restés en friche. Ils avaient donc raison, ceux qui dénonçaient l'influence étrangère comme fort dangereuse pour la sécurité française ! Or, ce qu'on nomme aujourd'hui sécurité, c'est moins l'absence de tout péril que la possibilité de relèvement. Oui, l'agression britannique contre la Syrie et le Liban est une menace pour toute l'entreprise nationale à laquelle procèdent les Français sous la direction du chef qu'ils se sont librement donné, le maréchal Pétain.

Mais le plus triste et aussi le plus pénible de l'aventure, c'est qu'à côté — et peut-être « en pointe » — des Britanniques agresseurs, se trouve la faction militaire des Français dissidents. Ainsi, il a pu se rencontrer un général français pour user porter les armes contre ses compatriotes ! Il se rencontre donc un Français pour verser le sang français ! Et ce n'est pas dans un sentiment de révolte passagère, que ce crime se commet ; ce n'est pas un égarement causé par la colère qui amène un officier français à faire ouvrir le feu sur ses frères de race. Cette décision

LES PETITS ENFANTS DE FRANCE

De Secours National

On sait que la campagne d'hiver du Secours National a suscité dans toute la France et dans l'Empire un immense élan de générosité qui s'est traduit par une somme considérable de dons en nature et en espèces, grâce à quoi des centaines de milliers de Français déshérités qui avaient froid et qui avaient faim ont été vêtus et nourris durant la période la plus critique d'après-guerre.

Mais la mission que s'est donnée le Secours National est loin d'être achevée. Au seuil de l'été qui vient, nous devons penser aux vacances des petits enfants de France. A nos petits qui ne mangent pas à leur faim, il faut des vitamines. A nos petits qui sont pâles, il faut de l'air pur.

Il s'agit maintenant de sauver des gosses sous-alimentés, de lutter contre l'anémie qui menace de ruer la santé de nos jeunes générations, espoir suprême de la Patrie. Tel est notre souci présent. Tel doit être celui de tous les Français qui ont le cœur de participer à la « Croisade de l'Enfance ».

La Campagne d'été du Secours National, entreprise avec l'aide du commerce français, doit être une réussite exemplaire. Elle tend à la vente au public des bons de solidarité de 5, 20, 100 et 500 francs que nos commerçants patriotes tiennent à la disposition de toute leur clientèle, à offrir des goûters, des repas, des journées, des semaines ou des mois de plein air au plus grand nombre possible d'enfants malheureux.

Les Français entendront l'appel du Secours National. Ils reconnaîtreont l'effort officiel de la « Croisade de l'Enfance » : « Ici Relais du Secours National » et, spontanément, verseront leur obole entre les mains de ceux qui se sont fait, dans toutes les villes et dans tous les villages de France, les auxiliaires bénévoles et les propagandistes d'une grande œuvre nationale.

Donner pour l'enfance. C'est donner pour la France.

LE DEVOIR DANS LA JOIE

Le paysan de France travaille de son mieux à réussir ce tour de force : faire manger quarante millions de Français. Plus d'un million de paysans sont dans les camps de prisonniers et manquent à la terre ; il faut les remplacer, au moins au moment où la récolte réclame le plus impérieusement un supplément de bras. Les jeunes hommes et même les jeunes filles ne peuvent repousser cette tâche à laquelle les invite, à la fois, la raison et la nécessité nationale. Ils se doivent de s'y appliquer avec dévouement et bonne humeur.

Les vacances aux champs, une existence sportive et saine pendant plusieurs semaines, la connaissance du rôle social et du caractère de la famille paysanne, n'y a-t-il pas de quoi tenter la vibrante jeunesse française, toute secouée du désir de servir et de reconstruire sa patrie ? La Mission de Restauration Paysanne, par l'entremise de ses départements, met les volontaires en relation avec les agriculteurs qui ont besoin de main-d'œuvre.

TOUS AUX CHAMPS Etudiants, les vacances approchent... Comment les passerez-vous ? Allez-vous mener à la mer, à la montagne, une existence vide et inutile ou apporter votre concours à l'œuvre de redressement national ? L'heure n'est plus aux villégiatures ; il s'agit de manger. Participez à la rentrée des récoltes, base de votre ravitaillement futur. Vous vous rendez utiles à la collectivité, vous trouvez à la campagne l'air pur et une nourriture fraîche. Et vous vivez dans la joie de servir.

POUR SUPPLÉER A LA FICELLE-LIEUSE Des Services Agricoles : Ficelle-Lieuse. — Les matières premières nécessaires à la fabrication de la ficelle-lieuse qui nous venaient avant la guerre de nos colonies ne pouvant actuellement arriver en France en raison du blocus des mers, les besoins en ficelle-lieuse pour la moisson prochaine ne pourront être couverts.

Le faible contingent attribué au département ne permettra de faire d'attributions qu'aux agriculteurs ayant déclaré avoir emblavé 4 ha. 50 ou plus de blé (base une pelote de ficelle pour 4 ha. 50), les autres céréales n'intervenant pas dans le calcul. Les bénéficiaires seront informés individuellement par nos soins des quantités qui leur seront allouées. Les intéressés sont invités à s'organiser pour leur récolte par tout autre moyen : seigle, fèves en alfa, rolin, etc.

Il conviendrait également : 1° De réviser certains instruments de récolte abandonnés depuis plusieurs années, tels que javelles, faucelles avec appareil à javeler, etc. 2° Equiper les porte-gerbes des moissonneuses d'une toile permettant de faire des javelles prêtes à être liées. Vente de légumes sans autorisation spéciale Procès-verbal a été dressé à M. F... marchand de primeurs à Cabesout, pour s'être rendu à Decazeville (Aveyron), sans autorisation spéciale, pour vendre des légumes. Sa décision de M. le Préfet du Lot, les autorisations provisoires qui lui avaient été délivrées pour son commerce lui ont été retirées.

C'est en restant unis que les Français restaureront la France.

Nos Echos

Grand merci ! Sans connaître encore dans le détail les résultats de « la quinzaine du Livre aux prisonniers », nous savons pourtant qu'elle a magnifiquement pourné dans le Lot.

Notre appel a été entendu partout et de toutes parts on y a répondu avec un empressement et une générosité qui se révélait l'élan du cœur. A Cahors, les dons ont tout de suite afflué, directement remis ou déposés dans les caisses spécialement installées et qui se remplissent presque aussi vite qu'elles étaient vidées par les jeunes.

Nous ne voulons pas aujourd'hui donner de chiffres car ils ne sont pas encore arrêtés, mais on sera étonné quand nous les ferons connaître. Et ne croyez pas qu'il s'agisse de livres abimés, salis, déchirés. Non ; mais en excellent état, beaucoup empaquetés et qui se remplissent presque aussi vite qu'elles étaient vidées par les jeunes.

Ce n'étaient pas des choses de rebut dont on se débarrasse, mais des offrandes faites avec le cœur. Dans le département, l'élan a été le même. Nombre de petites communes méritent d'être citées à l'ordre du jour. Plusieurs ont voulu joindre un don en argent à leurs envois de livres. Nous fournirons bientôt des renseignements précis. Dès maintenant, au nom du Comité d'entraide, nous tenons à dire à tous un grand merci !

Il y a eu la guerre ! Ah ! il n'y a pas à dire, elle vient la disette du tabac ! Jusqu'ici les fumeurs n'y croyaient pas. On avait beau leur dire qu'elle était inévitable et même le leur prouver par raison démonstrative, rien n'y faisait. On

avait vu bien des choses, mais les fumeurs manquaient de cigarettes, de cigares ou de pipes, non, cela ne pouvait pas arriver ! Et pourtant nous y sommes ! Ce matin, j'ai vu le défilé des pauvres hommes en quête de leur « paradis artificiel » — ô Baudelaire ! — se heurter l'un après l'autre à l'impitoyable consigne : « rien à fumer ! » Et mon burlesque, qui est pourtant un excellent homme, restait impitoyable à toutes les sollicitations.

Comme il répondait d'un geste qui signifiait clairement : « Que voulez-vous que j'y fasse ? » au groupe de fumeurs-méchants, l'un d'eux qui s'en allait mélancoliquement eut ce mot magnifique : « Ah ! c'est maintenant qu'on va comprendre qu'il y a eu la guerre ! »

Cependant, si le présent est dur, l'avenir est prometteur. En effet, tandis que nous sommes sévèrement rationnés, nos braves planteurs remplissent leurs champs des rangées rectilignes de la merveilleuse plante à Nicoté à qui nous devons des satisfactions que l'on apprécie vraiment quand on commence à en être privé.

Avons donc confiance ! Des temps viendront !... En attendant, une des plus aimables burlesques de Cahors, avec qui j'échange quelques observations résignées, m'annonçait qu'il venait d'être pris une résolution « virile » (c'est bien le mot !). Plus de tabac pour les femmes !

Comment, dis-je, mais alors que vont faire nos belles indolentes si elles ne peuvent plus s'envelopper en des nuages de fumée bleue ? Alors, tout à trac, comme je vous le répète, la brave femme me répondit : — Il n'est plus temps de rêvasser, monsieur. Au lieu de fumer, les femmes feront le ménage ! Et je me suis gardé de protester.

# CAHORS

## Les Amis de la Légion

Une importante réunion s'est tenue mardi soir au théâtre municipal au cours de laquelle a été constituée à Cahors le groupe caducien des « Amis de la Légion ». L'assistance était nombreuse et fervente. La séance se déroula dans une atmosphère d'union qui contrastait vivement avec celle du dehors, où sévissait un violent orage. Et cela faisait un juste symbole de la position dans laquelle il faut maintenir notre pays qui doit garder chez lui la paix et le travail au milieu des tempêtes du monde.

M. Irague, proviseur honoraire président pour le Lot des « Amis de la Légion » expose d'abord le but de la réunion. Ce que veut être la société « Les Amis de la Légion », le grand objet moral et patriotique qu'elle poursuit. M. Irague le dit ensuite avec une ferveur simplifiée. Elle veut faire une œuvre d'union nationale et d'action civique. Chaque membre doit se considérer comme un militant de cette propagande, combattre l'esprit de division partout où il le rencontre, convaincre les hésitants, encourager les timides, appuyer les efforts du gouvernement.

Puis il propose à l'assemblée l'élection d'un bureau provisoire qui aura pour mission de procéder à la constitution définitive du groupe caducien des « Amis de la Légion ».

L'assemblée nomme par acclamations le bureau suivant :

Président : M. Tassart.  
Vice-Présidents : M. Châtelard, représentant les anciens de la Légion ; Mme Rolland, représentant la jeunesse ; M. Boyer, père de tué.  
Secrétaire : M. Dablanc.  
Secrétaire adjoint : M. Mara-tuech.  
Trésorier : M. Ladevèze.

On entend ensuite une chaleureuse harangue de M. Pédelmas, le Président départemental pour le Lot de la « Légion des Combattants ». De toute l'ardeur de son éloquence il dit ce que la Légion représente comme une phalange disciplinée autour du Maréchal et résolue sous sa direction à poursuivre l'œuvre commencée du relèvement de la France par la Révolution Nationale. Il fait aux Légionnaires des concours, et des appels que les « Amis de la Légion » leur apporteront. Ensemble, ils travailleront au salut du pays, ensemble, ils combattront tout ce qui pourrait s'y opposer.

M. Tassart prononce ensuite une courte allocution. Il remercie l'assemblée de l'avoir choisie comme président et il assure, tant au nom de ses collègues du bureau qu'en son nom personnel, qu'un ardent esprit de dévouement à l'œuvre du Maréchal animera et inspirera le groupe caducien ainsi formé. Avec une émotion qui se propage dans l'auditoire, il trace le poignante tableau de ce qu'était la France l'année dernière quand le Maréchal la releva montant des champs de bataille. Et il montre le travail de relèvement déjà accompli. C'est cette tâche qu'il faut continuer et le groupe caducien des « Amis de la Légion » s'y emploiera pour sa part de toutes ses forces et de tout son cœur.

L'allocution de M. Tassart, plusieurs fois interrompue par les bravos, fut saluée à la fin par d'unanimes et ardents applaudissements.

Tel est le bref et sec résumé de cette réunion qui se poursuivait dans l'enthousiasme malgré des pannes répétées d'électricité provoquées par un orage qui ne réussit ni à la troubler ni à en obscurcir le lumineux enseignement.

## COUR D'ASSISES DU LOT

La deuxième session de la Cour d'Assises du Lot s'ouvrira à Cahors lundi 30 juin, à 13 heures, sous la présidence de M. Simon, Conseiller à la Cour d'Appel d'Agen.

Deux affaires seront appelées à cette session :

1<sup>re</sup> Coups et blessures volontaires ayant entraîné la perte d'un œil. L'accusé est le nommé Querey Achille, 46 ans, propriétaire à Corn (Lot). 12 témoins sont cités dans cette affaire.

L'accusation sera soutenue par M. Gouyon, substitut, et la défense sera assurée par M<sup>re</sup> Delmas, du barreau de Figeac.

2<sup>e</sup> Vol qualifié, tentative d'incendie volontaire. L'accusé est le nommé Paul Bosc, 19 ans, demeurant à Figeac. 11 témoins sont cités dans cette affaire.

M. Feixas, substitut, soutiendra l'accusation et M<sup>re</sup> Delmas présentera la défense de l'accusé.

## POUR DES VACANCES AUX ENFANTS

Le Ministre de la Guerre recherche des familles domiciliées à la campagne, et qui accepteraient d'accueillir, pendant les vacances, des enfants de militaires. Les personnes désireuses de prêter ainsi leur concours à cette œuvre de solidarité particulièrement digne d'intérêt sont priées de se faire connaître, le plus tôt possible, au Colonel Commandant Militaire du Département du Lot, à Cahors, avec l'indication du prix demandé par journée de pension.

## CROIX-ROUGE

Le Comité de la Croix-Rouge Française est heureux d'informer le public du succès de la collecte faite pour le « Livre du Prisonnier » ; l'importance de celle-ci dépasse toutes les prévisions et il convient de remercier les généreux donateurs ainsi que les Groupements de jeunesse qui, une fois de plus, ont rempli leur mission avec entrain.

Il est rappelé que tous les livres qui ont été recueillis doivent être déposés au baraquement du Secours National, quai Cahaignac.

## Nécrologie

C'est avec un bien vif regret que nous avons appris la mort de M. Mathieu Maligne, décédé à Cahors, à l'âge de 66 ans.

M. Maligne, ancien fonctionnaire de la ville de Paris, s'était retiré à Cahors où il exerça la profession de représentant de commerce. Très actif, très serviable, il comptait dans notre ville de nombreux amis.

La levée du corps du regretté disparu eut lieu lundi matin, en présence d'une nombreuse assistance qui a témoigné à Mme Maligne, à Mme et M. Jean Maligne, à tous les parents, et à tous les sympathiques.

Les obsèques de M. Maligne ont été célébrées à Cabrerets ; le char funéraire recouvert de nombreuses et belles couronnes était suivi par un long cortège de parents et d'amis.

Nous prions Mme Maligne et tous les parents de vouloir bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

## Lutte contre le doryphore

Il est rappelé que l'arrêté ministériel du 3 avril 1941 a rendu obligatoire la lutte contre le doryphore sur l'ensemble du territoire.

Cette obligation de traiter les pommes de terre contre le doryphore s'applique à tous les producteurs, individuels ou de jardins ouvriers, qu'ils aient ou non des parcelles de jardins.

Or, il a été signalé que dans les jardins ouvriers, ni dans les jardins individuels, ces prescriptions n'étaient observées.

Pour tous renseignements d'ordre technique à ce sujet, il conviendra de s'adresser directement à M. le Directeur des Services Agricoles à Cahors.

## La Loterie nationale

Par arrêté paru à l'« Officiel » sont et demeurent interdites l'impression, l'émission et la vente de représentations de fractions de billets de la loterie nationale autres que le dixième de billet.

## Vol de pommes de terre

Un propriétaire d'un jardin situé place St-Mary, à Cahors, a porté plainte pour vol de pommes de terre. Une de ces dernières nuits, des individus ont pénétré dans le jardin et ont ramassé une quantité importante de pommes de terre.

Une enquête ouverte par la police permettra de découvrir, avant peu, les coupables.

## Ivresse publique et manifeste

Les agents Tulet et St-Martin ont conduit au bureau de police le nommé Facon René, 44 ans, manoeuvre, qui était dans un état d'ivresse manifeste et provoquait du scandale sur la voie publique. Il fut enfermé au violon. Procès-verbal lui a été dressé.

## Les armes prohibées

La police a procédé à l'arrestation du nommé Milhano Manuel, 40 ans, de nationalité portugaise, demeurant à Cahors, rue du Petit-Mot. Fournillé il fut trouvé porteur d'un pistolet automatique chargé. Il fut immédiatement inculpé de port d'arme prohibée et de détention d'arme non déclarée. Comme il est père de quatre enfants il a été laissé en liberté provisoire.

## Elle agissait, d'ailleurs, correctement, sans mauvaise volonté apparente. Et Talaine, qui suivait des yeux son manège, put se convaincre qu'elle demeurait impeccable dans l'attitude indifférente qu'elle avait adoptée.

Elle paraissait s'intéresser à tout ce qui l'entourait. Elle voyait tout hormis la table où elle était forcée de figurer.

Le jeune homme se disait que, maintenant, cette soirée était gagnée pour lui ; ce n'était pas encore avec de tels moyens qu'il parviendrait à fléchir la volonté de celle qu'il désirait conquérir.

Le repas s'achevait et l'amphytrion, rappelé à ses promesses par les soupèsses rassasiées, signait sur des pages arrachées, à un carnet de poche, les bons d'achat qui donneraient droit, à chacune, de faire faire gratuitement une robe de cinq cents francs.

Quand elles furent toutes servies et que le tour de la petite choriste arriva, le millionnaire hésita un moment.

Existait-il quelque chose qui pût faire plaisir à celle-ci et qu'il n'eût pu offrir ? Pouvait-il, à elle, donner seulement ce qu'il donnait aux autres ? Ou ne serait-ce pas exciter sa susceptibilité toujours en éveil, que de la traiter différemment de ses autres compagnes ?

Ce fut cette dernière crainte qui l'emporta ; mais, malgré lui, il fut plus large avec elle.

## RATION DE VIANDE DE BOUCHERIE ET CHARCUTERIE

De Ravitaillement :

Au cours du mois de juillet, la ration de viande de boucherie et charcuterie sera de 150 grammes par personne et par semaine. A cet effet, seront seuls valables les coupons suivants des feuilles de tickets (viande et charcuterie) :

1<sup>re</sup> Titre C 117 R : Les tickets de 60 et 90 grammes, numérotés de 1 à 19 ; Le ticket BA encadré aura une valeur de 100 grammes ; tous les autres tickets-lettres seront sans valeur.

2<sup>e</sup> Titre C 116 U : Les tickets de 60 et 90 grammes, numérotés de 1 à 13 ; Le ticket BA aura une valeur de 100 grammes ; les tickets de 90 grammes et le ticket BE seront sans valeur.

## RÉPARTITION DE LA POMME DE TERRE

En application de l'article 6 de l'arrêté du 15 Octobre 1940 est institué la carte de « producteur-vendeur » en pommes de terre primaires.

Cette carte est indispensable à tous les producteurs désirant vendre personnellement sur les marchés de consommation dans les agglomérations soumises au rationnement, les pommes de terre de premiers provenants de leur propre récolte.

Les producteurs de cette variété désirant vendre sur les marchés de Cahors, Figeac, Gourdon, Souillac, Gramat, et St-Céré, devront être titulaires de cette carte.

Pour tous renseignements s'adresser au Bureau de Répartition, Cahors, aux Syndicats ou Coopératives Agricoles des vil es ci-dessus désignées. — Le Bureau.

## Ecole de la Place Thiers

Examen du certificat d'études. — Toutes les élèves présentées ont été reçues ; ce sont : Milles Carillet Huguette, Bérangère Rose, Delaport Christiane, Barthélemy Paquerette, Couderc Lucienne, Balage Marcelle, Gaston Olga, Labarrière Odile, Peindarie Odette, Rames Pierreette, Reboullet Henriette, Rosentrach Sylvia, Vaysses Jeanne.

Les cinq premières de la liste ont obtenu le Mémorial offert par le Maréchal Pétain. A ces élèves et à leurs excellents maîtres, toutes nos félicitations.

## Bons d'achat de chaussures

Les listes des bénéficiaires de bons d'achat de chaussures (Paris, Nationale) sont affichées devant la Mairie à l'emplacement habituel, ainsi qu'à l'entrée de la salle du Conseil municipal, 1<sup>er</sup> étage, où aura lieu la distribution des bons d'achat de chaussures « fantaisie » et « spéciales » seront apposés ultérieurement.

Le public est prié instamment de vérifier bien des renseignements relatifs à la remise de ces bons d'achat.

## Tribunal Correctionnel

Le tribunal correctionnel a rendu les jugements suivants :

Outrages à Commissaire de police. — Le nommé Joseph Fiorito, 27 ans, sans domicile fixe, est condamné à 40 jours de prison pour outrages au Commissaire de police.

Vol de numéraire. — La dame Garrie Correlia, acrobate, est inculpée de vol d'une somme de 10.800 francs commis au préjudice d'un teneur d'attractions foraines, aux Quatre-Routes. Elle est condamnée à 4 mois de prison.

Injure aux agents. — Le nommé René Levesque, brocanteur, âgé de 27 ans, domicilié à Cahors, étant en état d'ivresse, a injurié un agent de police, à la sortie du cinéma. Il est condamné à 1 mois de prison avec sursis et à 40 jours de prison pour outrages à un agent de police.

Vente de pain sans tickets. — Deux boulangers, l'un de Cahors et l'autre de St-Daunès, sont condamnés à 25 francs d'amende pour vente de pain sans tickets ; pour le même délit un boulanger de Puy-l'Evêque est condamné à 16 francs d'amende.

Un bouanger de Duravel poursuivi pour le même délit est relaxé.

Infraction à la police de la route. — Elie Borie, de Castelnaud-Montrater, a circulé sur un camion dont l'immatriculation ne correspondait pas avec sa carte de circulation ; 16 francs d'amende.

## Doigts morts

Les vertèbres, les bouffées de chaleur, sont autant de signes indiquant une mauvaise circulation. Pour retrouver la jeunesse de vos artères, prenez des Gouttes Floride, le nouveau remède unique végétal. 12 fr. 25 le flacon. Ttes Phies.

## LES JUNIES

Hymène. — Samedi a été célébré le mariage de Mlle Alice-Jeanne-Hortense Blainvillais, avec M. Raymond Calassone de Pesse-doirs.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

## Une excellente recette

Prenez un litre de vin de table. Versez-y le contenu d'un flacon de Quintonine (5 fr. 85 seulement, dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors). Instantanément, vous obtenez un litre entier de puissant et délicieux vin fortifiant qui à la dose d'un verre à madère avant chaque repas, calme les nerfs, réveille l'énergie, donne des forces neuves. La Quintonine, c'est de la santé en flacon.

## FAITES TRAVAILLER

Vous le pouvez tous. Comment ?

EN SOUSCRIVANT AUX BONS DU TRÉSOR

Chaque Bon de 500 francs souscrit procure à un ouvrier français cinquante heures de travail. **Qui ne souscrit pas, s'il le peut, est responsable pour sa part de la prolongation du chômage.**

## De son stylo, sur le feuillet blanc, il libella l'offrande :

« Pour Mmes Lyse Rolle et Isabelle Fouquet : un costume complet et un manteau, à chacune, à leur choix. »

Il se réservait de prévenir Juliette qu'elle eût à livrer, sans limite de prix, tout ce que les deux jeunes femmes commanderaient. Et il prenait soin, bien qu'elle ne fût pas encore là, de joindre le nom de Lyse Rolle à celui d'Isabelle, avec l'espoir de mieux faire accepter son don par l'ombreuse fille.

Mais, quand une camarade passa à Isabelle le papier soigneusement plié que Talaine venait de signer, l'orpheline le prit avec indifférence.

Puis, ayant lu sans que son visage laissât apercevoir le moindre intérêt, elle le replia sans affectation et le posa, machinalement, devant elle auprès de son verre, comme s'il s'était agi du menu d'un prospectus sans importance.

Ces quelques gestes furent si peu esquissés, et avec une telle insouciance, que l'amphytrion en fut désarçonné.

Un instant, il se demanda si l'orpheline avait lu ce qu'il avait écrit ; elle n'avait même pas eu vers lui l'incertaine de tête que la plus délicate politesse exigeait, en remerciement de l'offre.

Et il se sentit soudain nerveux. La joie bryante des femmes qu'il traitait l'agaçait véritablement.

## L'orpheline, seule, l'occupait.

Couté que couté, il fallait briser son indifférence. Il ne pouvait plus supporter ce visage fermé qui n'avait pas eu pour lui, depuis deux heures, un seul regard ou une seule marque d'attention.

Il se leva et alla vers elle, un peu pâle.

Faites-moi l'honneur de m'acquiescer cette danse... Sa voix rauque se nuancait d'impatience et ne semblait pas admettre la possibilité d'un refus.

Mais Isabelle, très calme, leva les yeux sur lui.

— Impossible, monsieur. Je ne sais pas danser.

— Vous ne craignez pas le ridicule ?

Son ton railleur l'irrita davantage.

Avec vous, je défiais toutes les opinions.

En même temps, un peu vite dans son emportement, il lui saisissait le poignet et cherchait à la faire se lever de sa chaise.

— Allons, venez, Isabelle.

— Je n'ai nullement envie de me donner en spectacle. Ça peut vous amuser qu'on rie de moi et de ma modeste robe, vous qui n'avez peur de rien ?

— Je n'ai peur que de votre dérobade : vous cherchez tous les prétextes pour ne pas danser avec moi.

Et, abandonnant le poignet fragile que son étirement avait meurtri,

## Les Sports

### Critérium cycliste du Midi

Le Critérium cycliste du Midi aura lieu en 3 étapes, les 12, 13 et 14 juillet.

La 1<sup>re</sup> étape sera de Cahors à Toulouse et le but d'arrivée est Narbonne.

La 2<sup>e</sup> étape sera de Narbonne à Rodez.

La 3<sup>e</sup> étape, le Critérium qui partira de Rodez passera par Cahors. Voici les parcours : Rodez, Décazeville, Villefranche-de-Rouergue, Cahors, Villefranche-sur-Lot, Agen.

### ARRONDISSEMENT DE CAHORS

#### Limogne

Vie municipale. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche à la mairie.

Etaient présents : Docteur Guvrien, maire, président ; membres : Crayssac, Roux, Lagarrigue, Douleau, Fraysse, Lafon, Olié.

Le conseil a émis les décisions du bureau de bienfaisance. Il fixe à 120 francs le taux mensuel des allocations aux vieillards, infirmes, incurables et aux familles nombreuses.

Le conseil a renvoyé deux demandes d'assistance aux femmes en couches à la Commission cantonale avec avis favorable. Il a accordé des secours exceptionnels à des familles particulièrement éprouvées. Il désigne M. Roux comme délégué municipal au bureau de bienfaisance.

Le conseil demande le maintien de l'échange blé contre farine et blé contre pain tout en supprimant éventuellement l'achat de farine.

En application de la loi du 15 octobre 1940, conformément aux instructions préfectorales, une caisse des subventions de 100 francs est créée. Le conseil vote une subvention de 100 francs.

Le conseil aborde la question d'achat d'un terrain de sport. Une commission composée de MM. Fraysse, Lagarrigue, Roux examinera les terrains et rapportera ses propositions au conseil chargé de statuer.

Le bail du presbytère est expiré. Le conseil autorise son renouvellement.

Faute de ressources, le conseil rejette une demande de subvention de l'Administration des Postes en faveur de la poste automobile rurale.

Le Maire expose au conseil la nécessité de réparer le mur de soutènement de la cour de l'école des filles.

Ce mur a une longueur totale de 37 mètres, sa hauteur totale au-dessus du sol est de 6 mètres au coin de l'école et de 2 mètres au coin côté route. Il s'élève à 1 m. 60 au-dessus du niveau de la cour.

Ce mur de soutènement, maçonné en blocs de Sels Largan dans un lit sur toute la partie où il a plus de 3 mètres de hauteur, soit sur 27 mètres de longueur.

La reconstruction du mur sur toute sa longueur avec un fruit du côté extérieur de 10 centimètres par mètre et en maçonnerie ordinaire, au mortier de chaux hydraulique, paraît s'imposer.

Après en avoir délibéré, le conseil charge M. le Maire de demander à M. le Préfet l'autorisation pour M. Bayle de dresser un plan et de diriger les travaux. Le jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures.

#### Ginouillac

Les belles familles. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un beau garçon chez les époux Bonissarie. C'est leur 3<sup>e</sup> enfant. La mère qui a 24 ans et le père 29 ans sont proposés pour le prix Cognac.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

#### Martel

Naissance. — Une fille, Laurence, est née au foyer des époux Espinet-Lachèze, à Tilly, nos meilleurs vœux.

#### Nécrologie.

M. Malinve Antoine, 67 ans, originaire de Sarrazac, vient de décéder à Gluges. Le défunt était le beau-père de M. Béris, cantonnier. Nos condoléances.

#### Puy-l'Evêque

Accident. — Le jeune Louis Jacques, âgé de 16 ans, arrivé dans la journée du 17 juillet, dans sa famille réfugiée à Puy-l'Evêque, a fait dans la même nuit une chute d'une fenêtre du 2<sup>e</sup> étage.

La chute a été fortement amortie par les fils téléphoniques qui se trouvaient sous la fenêtre. Les blessures du jeune Louis Jacques sont légères.

Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement. — G.M.

#### Gejournac

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Sylvain Rougier, hôtelière, bien connue et estimée dans notre région.

Ses obsèques ont été célébrées lundi avec le concours de toute la population de notre commune et d'un nombre imposant d'habitants des communes voisines.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Les Junies

Hymène. — Samedi a été célébré le mariage de Mlle Alice-Jeanne-Hortense Blainvillais, avec M. Raymond Calassone de Pesse-doirs.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Une excellente recette

Prenez un litre de vin de table. Versez-y le contenu d'un flacon de Quintonine (5 fr. 85 seulement, dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors). Instantanément, vous obtenez un litre entier de puissant et délicieux vin fortifiant qui à la dose d'un verre à madère avant chaque repas, calme les nerfs, réveille l'énergie, donne des forces neuves. La Quintonine, c'est de la santé en flacon.

### La Société Française des Anciens Etablissements

# CINZANO

rappelle que les bouteilles comportant sa marque ne peuvent être utilisées pour d'autres produits que ceux fabriqués par elle (acte de contrefaçon et de concurrence déloyale, réprimé par les lois du 23-6-1857 et 18-7-1824).

S'ADRESSER A :

M. HENRAS, 4, place du Théâtre, à CAHORS

Les bouteilles vides de notre marque sont reprises en bon état, au prix de 2 frs l'une.

### ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

#### Figeac

Ceux des chantiers. — Grande Conférence d'information au Théâtre municipal le Ven redi 27 Juin à 20 heures 45. — Le chef Peyrade, chargé de la propagande au Commissariat Régional des chantiers de la Jeunesse à Toulouse, donnera le Vendredi 27 Juin à 20 heures 45 au Théâtre Municipal une grande conférence d'information sur « ceux des chantiers » : histoire, but, organisation, méth. de l'éducation des chantiers de la Jeunesse.

Tous les jeunes de Figeac, toutes les personnes qui s'intéressent à un renouvellement de la Jeunesse viendront le 27 Juin entendre le chef Peyrade afin de mieux connaître une organisation où tous les jeunes Français doivent accomplir un stage de huit mois.

#### Bédouer

Certificat d'études. — Quatre élèves de nos écoles publiques : Huguette Capus, Simone Savignan, Emile Sourdeus, Raymond Deverchère ont été reçus à l'examen du C.E.P.

Les trois premiers, classés en très bon rang, ont obtenu le « Mémorial de France », offert par le Chef de l'Etat.

### ARRONDISSEMENT DE GOURDON

#### Ginouillac

Les belles familles. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un beau garçon chez les époux Bonissarie. C'est leur 3<sup>e</sup> enfant. La mère qui a 24 ans et le père 29 ans sont proposés pour le prix Cognac.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

#### Martel

Naissance. — Une fille, Laurence, est née au foyer des époux Espinet-Lachèze, à Tilly, nos meilleurs vœux.

#### Nécrologie.

M. Malinve Antoine, 67 ans, originaire de Sarrazac, vient de décéder à Gluges. Le défunt était le beau-père de M. Béris, cantonnier. Nos condoléances.

#### Puy-l'Evêque

Accident. — Le jeune Louis Jacques, âgé de 16 ans, arrivé dans la journée du 17 juillet, dans sa famille réfugiée à Puy-l'Evêque, a fait dans la même nuit une chute d'une fenêtre du 2<sup>e</sup> étage.

La chute a été fortement amortie par les fils téléphoniques qui se trouvaient sous la fenêtre. Les blessures du jeune Louis Jacques sont légères.

Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement. — G.M.

#### Gejournac

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Sylvain Rougier, hôtelière, bien connue et estimée dans notre région.

Ses obsèques ont été célébrées lundi avec le concours de toute la population de notre commune et d'un nombre imposant d'habitants des communes voisines.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Les Junies

Hymène. — Samedi a été célébré le mariage de Mlle Alice-Jeanne-Hortense Blainvillais, avec M. Raymond Calassone de Pesse-doirs.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Une excellente recette

Prenez un litre de vin de table. Versez-y le contenu d'un flacon de Quintonine (5 fr. 85 seulement, dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors). Instantanément, vous obtenez un litre entier de puissant et délicieux vin fortifiant qui à la dose d'un verre à madère avant chaque repas, calme les nerfs, réveille l'énergie, donne des forces neuves. La Quintonine, c'est de la santé en flacon.

### AVIS DE DECES et REMERCIEMENTS

Monsieur Henri BESOMBES, Contrôleur Principal des Contributions Indirectes en retraite ; Monsieur et Madame Ulyce BESOMBES, Contrôleur des Contributions Indirectes ; Monsieur et Madame MACARY (P.T.T.), à Noisy-le-Grand ; Mademoiselle Simone BESOMBES, Steno, à la Préfecture de Toulouse ; Madame ENGELVIN et ses enfants à Vandœuvre ; Monsieur et Madame ALLEGRE à Valizet ; Monsieur et Madame MORANE à Saint-Flour remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur regretté

#### Anna BESOMBES

leur épouse, belle-sœur, tante et cousine, décédée à Luzech le 24 Juin 1941 et inhumée à Cahors le 26 Juin, à 11 heures.

P.F.G., 71, Bd Gambetta, Cahors

#### ARRONDISSEMENT DE CAHORS

### ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

#### Figeac

Ceux des chantiers. — Grande Conférence d'information au Théâtre municipal le Ven redi 27 Juin à 20 heures 45. — Le chef Peyrade, chargé de la propagande au Commissariat Régional des chantiers de la Jeunesse à Toulouse, donnera le Vendredi 27 Juin à 20 heures 45 au Théâtre Municipal une grande conférence d'information sur « ceux des chantiers » : histoire, but, organisation, méth. de l'éducation des chantiers de la Jeunesse.

Tous les jeunes de Figeac, toutes les personnes qui s'intéressent à un renouvellement de la Jeunesse viendront le 27 Juin entendre le chef Peyrade afin de mieux connaître une organisation où tous les jeunes Français doivent accomplir un stage de huit mois.

#### Bédouer

Certificat d'études. — Quatre élèves de nos écoles publiques : Huguette Capus, Simone Savignan, Emile Sourdeus, Raymond Deverchère ont été reçus à l'examen du C.E.P.

Les trois premiers, classés en très bon rang, ont obtenu le « Mémorial de France », offert par le Chef de l'Etat.

#### Nécrologie.

M. Malinve Antoine, 67 ans, originaire de Sarrazac, vient de décéder à Gluges. Le défunt était le beau-père de M. Béris, cantonnier. Nos condoléances.

#### Puy-l'Evêque

Accident. — Le jeune Louis Jacques, âgé de 16 ans, arrivé dans la journée du 17 juillet, dans sa famille réfugiée à Puy-l'Evêque, a fait dans la même nuit une chute d'une fenêtre du 2<sup>e</sup> étage.

La chute a été fortement amortie par les fils téléphoniques qui se trouvaient sous la fenêtre. Les blessures du jeune Louis Jacques sont légères.

Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement. — G.M.

#### Gejournac

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Sylvain Rougier, hôtelière, bien connue et estimée dans notre région.

Ses obsèques ont été célébrées lundi avec le concours de toute la population de notre commune et d'un nombre imposant d'habitants des communes voisines.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Les Junies

Hymène. — Samedi a été célébré le mariage de Mlle Alice-Jeanne-Hortense Blainvillais, avec M. Raymond Calassone de Pesse-doirs.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

#### Une excellente recette

Prenez un litre de vin de table. Versez-y le contenu d'un flacon de Quintonine (5 fr. 85 seulement, dans toutes les pharmacies et pharmacie Orliac à Cahors). Instantanément, vous obtenez un litre entier de puissant et délicieux vin fortifiant qui à la dose d'un verre à madère avant chaque repas, calme les nerfs, réveille l'énergie, donne des forces neuves. La Quintonine, c'est de la santé en flacon.

### ARRONDISSEMENT DE GOURDON

#### Ginouillac

Les belles familles. — Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un beau garçon chez les époux Bonissarie. C'est leur 3<sup>e</sup> enfant. La mère qui a 24 ans et le père 29 ans sont proposés pour le prix Cognac.

Nos compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

#### Martel

Naissance. — Une fille, Laurence, est née au foyer des époux Espinet-Lachèze, à Tilly, nos meilleurs vœux.

#### Nécrologie.

M. Malinve Antoine, 67 ans, originaire de Sarrazac, vient de décéder à Gluges. Le défunt était le beau-père de M. Béris, cantonnier. Nos condoléances.

#### Puy-l'Evêque

Accident. — Le jeune Louis Jacques, âgé de 16 ans, arrivé dans la journée du 17 juillet, dans sa famille réfugiée à Puy-l'Evêque, a fait dans la même nuit une chute d'une fenêtre du 2<sup>e</sup> étage.

La chute a été fortement amortie par les fils téléphoniques qui se trouvaient sous la fenêtre. Les blessures du jeune Louis Jacques sont légères.

Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement. — G.M.

#### Gejournac

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Sylvain Rougier, hôtelière, bien connue et estimée dans notre région.

Ses obsèques ont été célébrées lundi avec le concours de toute la population de notre commune et d'un nombre imposant d'habitants des communes voisines.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

#### Les Junies

Hymène. — Samedi a été célébré le mariage de Mlle Alice-Jeanne-Hortense Blainvillais, avec M. Raymond Calassone de Pesse-doirs.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

</